

MINÉRAUX MANICOUAGAN INC.
Suite 501, 133 Richmond Street West
Toronto, Ontario
M5H 2L3
(416) 542-3980

Communiqué de presse

MANICOUAGAN ÉLIT UN NOUVEAU DIRECTEUR LORS DE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

TORONTO, LE 27 MAI 2010 – Minéraux Manicouagan Inc. (TSX-V : MAM) est ravie d'annoncer que M. Claude Britt a été élu au conseil d'administration. M. Britt apportera au conseil une expérience considérable en matière d'exploration. M. Britt œuvre dans le secteur de l'exploration et de la production minérale depuis plus de 35 ans et a participé directement à plusieurs découvertes, notamment la mine de Silidor à Rouyn-Noranda, les mines de Tulawaka et Buzwagi en Tanzanie et le dépôt de Pukakaka Sur au Pérou. Il était auparavant V.-P. de l'exploration chez Pangea Goldfields, une société qui a été achetée par Barrick Gold pendant que M. Britt y travaillait en 2000. M. Britt a aussi travaillé avec de grandes sociétés telles que l'Iron Ore Company of Canada, Noranda et Aur Resources. Il possède un baccalauréat en géologie de l'Université de Western Ontario.

M. Britt remplace Elizabeth Martin qui ne s'est pas représentée pour ré-élection en vue de satisfaire d'autres engagements professionnels. Manicouagan remercie M^{me} Martin pour ses contributions en tant que directrice et est ravie de noter qu'elle restera disponible auprès de Manicouagan en tant que consultante.

Une copie de la présentation réalisée lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires est disponible sur le site : www.manicouaganminerals.com.

Options d'achat d'actions

Conformément au programme des options sur actions de la Société, M. Britt a reçu 290 000 options. Ces options sont convertibles en actions ordinaires de la Société au prix de 0,10 \$ l'action. Conformément aux règles de la TSXV et au programme des options sur actions de la Société, ces options auront une validité de 5 ans et expireront le 27 mai 2015.

Manicouagan confirme aussi que les options octroyées précédemment annoncées et accordées à M. Andreas Curkovic, relations avec les investisseurs, conformément à un accord de consultation en date du 7 avril 2010, auront un prix d'exercice de 0,10 \$ par action (*reportez-vous au communiqué de MAM datant du 13 avril 2010*).

À propos de Manicouagan

Minéraux Manicouagan Inc. est une société d'exploration canadienne dont l'objectif est de faire progresser ses projets aurifères dans la ceinture aurifère du

lac Pickle en Ontario. Manicouagan compte également plusieurs projets de produits de base, dont le gisement de zinc du lac Brabant en Saskatchewan, ainsi que le projet d'exploration minérale de Nickel-Cuivre-EGP à Mouchalagane et le projet de nickel-cuivre-cobalt HPM à Forgues, tous deux au Québec.

Pour plus d'informations au sujet de Manicouagan et ses projets d'exploration, rendez-vous sur le site www.manicouaganminerals.com.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Joseph Baylis, Président et Chef de la Direction
Minéraux Manicouagan Inc.
(416) 542-3980

ou

Andreas Curkovic, Relations avec les investisseurs - (416) 577-9927

ou

investorrelations@manicouaganminerals.com

Ni la Bourse de croissance TSX, ni son Fournisseur de services réglementaires (comme ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent la responsabilité quant à la véracité ou l'exactitude du présent communiqué de presse.

Toutes les déclarations de ce communiqué, hormis celles concernant des faits historiques, incluant, mais sans s'y limiter, les déclarations concernant les réserves et la minéralisation potentielle, les résultats d'exploration, les plans futurs et les objectifs de la Société, constituent des énoncés prospectifs qui impliquent divers risques et incertitudes. Il n'existe aucune garantie que ces énoncés s'avèrent exacts, et les résultats réels et événements futurs peuvent différer considérablement de ceux prévus dans ces énoncés. Les facteurs importants pouvant causer des résultats réels considérablement différents de ceux prévus par la Société sont les risques d'exploration détaillés dans les présentes et de temps à autre dans les dépôts faits par la Société auprès des régulateurs des valeurs mobilières.